



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Banque de France
Question écrite n° 552

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset attire l'attention de M. le ministre de l'économie sur le projet de la Banque de France de concentrer ses caisses institutionnelles, importantes pour l'économie locale, et notamment pour les banques, le Trésor, La Poste, les caisses d'épargne... sur un nombre restreint de sites. Ce projet est une sérieuse menace pour l'ensemble de la collectivité, notamment pour les régions et bassins économiques concernés. En effet, plusieurs centaines d'emplois seraient supprimés dans les régions et toute l'information délivrée gratuitement (conseils, études) risque d'être remise en cause, appauvrie et centralisée à terme. À l'heure où la défense de l'emploi doit être une priorité absolue, il lui demande quelles instructions il entend donner pour éviter qu'à terme les projets de la Banque de France aient des incidences négatives sur l'emploi et sur l'ensemble de la collectivité.

Texte de la réponse

La Banque de France a mis à l'étude un plan d'orientation de ses activités de caisse générale. Ce plan, loin de remettre en cause les missions de service public de la Banque de France, vise à offrir des services mieux adaptés aux besoins effectifs des acteurs économiques et financiers sur les places locales. La mise en œuvre de ce plan s'effectue dans le cadre interne à la Banque de France et dans un souci tout particulier porte au devenir professionnel des agents.

Données clés

Auteur : [M. Morisset Jean-Marie](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 552

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 1993, page 1286

Réponse publiée le : 9 août 1993, page 2438